



RÉUNION DE DÉBUT DE SAISON

BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES DELEGUES SAISON 2026-2027

Animateur : MATILI Rabah

Membres : BORDET Fabrice (CD) ; COZETTE David ; SUZAN Joel ;

Pôle Formation



COZETTE David
MATILI Rabah
SUZAN Joel

Pôle Désignation



MATILI Rabah
SUZAN Joel

Pôle Accompagnement



COZETTE David
MATILI Rabah

Pôle Administratif



BORDET Fabrice (CD)
COZETTE David
MATILI Rabah
SUZAN Joel

EFFECTIF SAISON 2026/2027

1 Délégué FFF

3 Délégués LPIFF

8 Délégué(e)s DISTRICT 92

8 Délégué(e)s stagiaires DISTRICT 92

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DOTATIONS

- 1 Badge et licence
Obligatoire pour chaque désignation.
- 2 Règlements des compétitions.
Conseillé.
- 3 Fiche échanges d'avant et après match.
Obligatoire pour chaque désignation.
- 4 Règlement du délégué.
A signer après lecture.
- 5 Dotations
Obligatoire pour chaque désignation.

LA DÉLÉGATION

LE PDO

- 1 Vos désignations seront visibles 15 jours minimum avant la date de la rencontre sauf cas exceptionnels.

LE JOUR DE LA RENCONTRE:

- 2 Obligation d'arriver 1h15 avant le début de votre rencontre.

VOTRE RAPPORT:

- Obligation de rédiger votre rapport sur votre PDO avant le mardi 12h suivant votre rencontre.
- 3 Attention pour les rencontres en semaine les rapports sont à rédiger sur votre PDO sinon vous n'aurez plus la possibilité de le faire après quelques jours.

VOTRE RÔLE

CONSEILLER

RESPONSABILISER

DECIDER

**RAPPORTER
AVEC
OBJECTIVITE**



INTERVENTION DE M. ERIC BILLAULT PRESIDENT DE LA CDA



Arbitrage : Déploiement de nouvelles dispositions

Vidéo 1 : EXCLUSION TEMPORAIRE

Le « Carton Blanc » est l'outil clé de cette saison expérimentale pour mieux réguler le jeu :

Le principe : Sanctionner une infraction passible d'avertissement, commise par un joueur d'une suspension immédiate de 10 minutes.

L'impact : L'équipe joue en infériorité numérique durant toute la durée de la sanction. Le joueur ne peut revenir qu'après accord de l'arbitre et ceci pour toutes les catégories confondues de U14 à Séniors.

Le but : Apaiser les tensions instantanément et responsabiliser les joueurs pour garantir un meilleur climat sur le terrain.

LE CARTON BLANC

Ce que vous devez retenir :

Application : Dès la reprise des compétitions 2026-2027.

Objectif : Favoriser le jeu, limiter les contestations et renforcer la protection des officiels.

Phase de test : Un suivi particulier sera effectué tout au long de la saison pour évaluer l'impact de ces mesures au sein de notre district.

L'attribution du carton blanc doit être inscrit sur la FMI ou feuille de match papier au moyen d'une coche et que les pauses d'apaisements doivent faire l'objet d'un rapport par l'arbitre. Pas de sanction, ni disciplinaire ni financière (pour les clubs) du Carton Blanc.

PAUSE APAISEMENT

PAUSE D'APAISEMENT

Ce nouveau dispositif permet à l'arbitre d'interrompre le match en cas de tensions excessives sur le terrain ou aux abords

Le principe : L'arbitre renvoie les deux équipes dans leur surface de réparation respective pour une durée définie par l'arbitre central de la rencontre.

Le but : Faire redescendre la pression, permettre aux capitaines et éducateurs de calmer leurs joueurs ou autres spectateurs et éviter que la situation ne dégénère.

L'enjeu : Un outil de prévention ultime pour préserver l'esprit sportif et éviter d'avoir à arrêter définitivement une rencontre.



**INTERVENTION DE
M. JEAN-PIERRE SABANI
SECRETAIRE GENERAL DU DISTRICT**





**INTERVENTION DE
M. FRANCOIS CHARRASSE
PRESIDENT DU DISTRICT DES HAUTS DE SEINE DE
FOOTBALL**





**Merci pour votre écoute !
BONNE SAISON**